

1710 September 9., Marly

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN [AN DEN  
ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"Je m'etois proposés de vous respondre L'ordinaire passés sur le sujet des Billets de subsistance et de ceux qui disent acquis sur les près des soldats, de ces dernies je n'en ay point veü encore, quoy qu'il en soit, ils sont également mauvais l'un ne vaut pas mieux que L'autre je m'en suis informés icy Le vivandier [Jakob V i l l i g e r] et le soldat [Martin] S p e c k sont arrivés au quartier le 29.<sup>e</sup> du passé le premier m'a apportés la montre [wohl das Produkt eines Zuger Uhrmachers] pour Laquelle vous avés payée 18 escus en especes je vous en remercie tres humblement je me garderay d'oresnavant de donner des passports a mes soldats, ceux, que j'ay accordés a Speck et Henri Brüelleman [=B r ü h l m a n n] qui s'est rendü icy cinq jours plus tard, ont été donnés dans La veüe qu'ils se pourvoyeroient d'argent pour rejoindre la Comp.<sup>e</sup> leur congé expiré, L'un a du bien duquel on sera payés; mais quant a Speck il me doit par dessus les epaules j'ay eü la folie de croire qu'il auroit pû tirer quelque chose de La succession de feü son frere [Kaplan Johann Kaspar S p e c k gemeint] il se trouve encore quelque'uns qui me demandent des passport; cette seule ocasion me persuade de leur donner aucune permission a moins un Congé absoleüe quand on sera assurés du payement de ce qu'ils pourront devoir au Cap.<sup>ne</sup>

le cadet M u l l e r<sup>1</sup> et Verni Achlin [=Werner A c k l i n] sont partie le 3.<sup>e</sup> de ce mois j'ay eü de La peine de les laisser aller par rapport que ma Comp.<sup>ie</sup> n'est presentement forte que de 94 hommes en Comptant trois vieux qui ne seront point en estat de faire la prochaine Campagne [bekanntlich führte Frankreich zusammen mit Spanien gegen Oesterreich, England und Holland Krieg]; vous avés les comptes cy joints dans L'estat que vous les avés souhaitez les soldats sont convenus de devoir de ce qu'ils contiennent s'estant soubsignés il ne peut avoir de different avec leur parents, de La maniere qu'ils m'ont parü estre satisfaits je ne scai comme mr. [Melchior Franz?] M u l l e r s'est accomodés avec le cadet muller pour le cheval qu'il Luy a Vendü il conts d'aller en semestre il a pris cette resolution dans L'intention de s'acquitter de ses debtes si faire se peut quoy qu'il en soit je ne pouvois m'imaginer qu'il songeroit de faire le voyage de la Suisse, apres le peü de disposition que je luy voyois, et le discours qu'il tenoit quelquefois tout cela

estoit plus que suffisant pour persuader a un honnest'homme qu'il se plaisoit de rester icy.

le marchand de bas nommé R i q u e t [von Paris] qui a fournies, il y a deux ans, des bas pour Vostre comp.<sup>e</sup> dans [le régiment de] Phiffer [=Pfyffer] me tourmente beaucoup pour le payement de sa marchandise j'ay fait marcher de le payer moitié argent et moitié en billet a raison de 50 s la paire de bas nous les payons cette année 52 sols et six deniers; voyés je vous prie que mr. de [L a] f o n t a i n e [Agent der eidg. Orte in Frankreich] le Contenté je vous enverray au premier jour la lettre<sup>2</sup> de mr. [Jean] de L a c h a p e l l e je l'ay laissés au quartier dans ma Cachette voicy a peû pres une pareille

on avoit fait d'abord L'affaire d'Espagne tres mauvaise les nouvelles les plus certaines que L'on a eû disent que le Roy [von Spanien, P h i l i p p V.] a esté conseillé de ses generaux la veille de La bataille [von Saragossa vom 20. August 1710]<sup>3</sup> d'aller a Madrid a cause de son incommodités qui estoit un flux de sang le Roy suivit Ce Conseil et le lendemain la bataille s'est donné vers un[e] heure apres midy mr. [Graf Guido] de S t a r [h] e m b e r g qui a demeurés maistre du champ de bataille n'a point poursuivie l'Armée du Roy on conte ... [25000] tués sur la place de part et d'autre le canon [gemeint die span. Artillerie] a restés aux ennemis mais L'on se flatts qu'ils n'en profiteront pas parsqe mr. [Etiènne Berthelot] le Marquis de B a y [e] qui a assemblé le lendemain du jour de L'action ... [10000] hommes son armée grossissant a veû d'oeil par la quantité de monde qui Luy arrive de heure en heure suivra les ennemis et indubitablement les attaquera s'il est possible leur perte est plus grande et comme inferieurs aux troupes du Roy ils ne tireront aucun avantage de cette journée; vous scaves comme on est souhaitons le comme cela.

en Flandre<sup>4</sup>, Bethune s'est rendu le 29.<sup>e</sup> du passé on a accordés une capitulation honorable, de puis cette prise les ennemis se sont declarés pour [die Belagerung von] air et S.<sup>t</sup> venant qui sont investies du 7.<sup>e</sup> du mois, nostre armée occupe toujours son ancien camp, ces progrès ne touchent pas la Cour si L'on en doit juger par les apparences on demeure dans une grande tranquillité, aucune nouvelle de la guerre que celle qui s'echappe quelque fois par hazard quand on voudra mettre ordre a ses affaire on ne le pourra plus faire asses tost attendons auparavant que L'on cesse de vivre dans cette indolence et esperons un peu de bonne fortune, c'est la le train, je n'en diray pas d'avantage si non de me recommander ...

*J'ay disné hier avec mr. le major [Joseph Protais] Bourguies [=B o u r q u i] il vous fait ses Compliments je luy ay fait les vostres je n'oublie point d'en faire toujours de vostre part ou il est besoin".*

- 1) Dabei handelt es sich um den Bruder vom "Müller in der Farb [=Melchior Franz Müller]". AH 20/240 ist entsprechend zu ergänzen!
- 2) Möglicherweise handelt es sich um das bei Barth/Bibliographie I 171 Nr. 2679 angegebene "Schreiben, ein und zwanzig ...", vgl. auch AH 56/11 Anm. 4.
- 3) s. Braubach/Prinz Eugen II 365
- 4) s. ebenda II 357-360

---

Original - AH 66, 187-188 und 191

106

1711 April 3., Paris

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN [AN DEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

---

*"Je n'ay point tardés de ... [participer] vostre lettre receu a mad<sup>e</sup> V e- r o n [Marchande de draperies in Paris]<sup>1</sup> pour luy remontrer ce dont nous es- tions convenus sur quoy elle estoit Contente elle prétendoit parce qu'elle vous a escrits d'estre dedommagés de La longue attente pour le payement de sa fourniture disant que L'on ne L'a point payés dans le terme promis, a quoy j'ay respondiés que n'ayant plus de billet de monnoye, elle avoit tort d'alle- guer de pareilles raisons entendües que mr. [de L a] f o n t a i n e [der Agent der eidg. Orte in Frankreich] luy doit remettre 700 L des rentes que vous aves, sur la maison [=Hôtel] de ville [von Paris], sitost qu'elles se- roient payés et comme de mon costés j'aurois besoin de ces 700 L pour mon voyage et autres choses, en cas de payement, je luy donnerois en revanche des billets payable au porteur en especes de la valeur de la dite somme pour la fin d'avril et le commencement de may, persuadés qu'elle les acceptera pour me faire plaisir, je compte de partir sur cette proposition sistost que la difficultés[!] du dixieme pour les suisses sera levé<sup>2</sup> mais je ne voy point que cela se fasse ny se fera de quelques semaines ainsi j'ay recours a la priere que je vous ay faites dans ma derniere lettre sur les conditions que j'ay dit si entre cy et ce temps la, j'arrachois du thresorier mon paye- ment je ne manquerois pas de partir et de donner les ordres pour vous avant mon départ qu'elles me soyent rénvoyés en Suisse.*

*j'ay recéü de mr. [Oberst Ludwig Christoph] Phiffer [=P y f f e r, in dessen*